

Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et
de la Communication
3, rue de Valois
75001 Paris

Lundi 24 novembre 2014

Objet : Préavis de grève pour le mardi 2 décembre 2014 pour les personnels de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives et des Services Régionaux de l'Archéologie.

Madame la Ministre,

Le 2 décembre prochain, une journée de grève et d'action nationale aura lieu pour la défense du service public de l'archéologie préventive. Depuis les fortes mobilisations du 19 novembre 2013 et du 18 mars 2014 la situation des acteurs de l'archéologie n'a cessé de se dégrader, tout comme les conditions de travail des archéologues. La concurrence commerciale, induite par la loi de 2003 ne fait que durcir. Tout le travail fourni durant le premier semestre 2014 entre l'intersyndicale archéologie, votre Cabinet et votre administration, n'a amené aucune réforme du dispositif permettant de maîtriser les effets pervers de l'actuel dispositif. Pire encore, nous subissons aujourd'hui par le biais des mesures de simplification, une attaque en règle d'un des fondements de l'archéologie préventive qu'est le diagnostic archéologique.

Les services régionaux de l'archéologie sont exangues. Le concours de recrutement de 25 agents prévu en 2014 a été tout simplement annulé. Le très fort besoin en emploi et en amélioration de carrière n'est toujours pas assuré et garanti, alors que ce renforcement des SRA fait consensus dans la communauté archéologique. Mais surtout, leurs missions sont menacées par l'exercice dit de la « revue des missions ». Leur existence même, dans leur configuration actuelle, reste plus qu'incertaine, notamment dans les régions appelées à fusionner. Les impacts sur les équipes, scientifiques et administratives, demeurent dans le flou le plus complet. Nous pouvons même nous demander si le ministère de la Culture aura la volonté ou la possibilité de peser dans les décisions qui seront prises, tant il semble dépassé par les événements qui s'accroissent. Si demain, les services sont éclatés, c'est tout un travail d'équipe qui sera détruit, c'est l'isolement assuré de chacun face aux pressions des aménageurs ou des politiques.

A l'Inrap, la situation continue de se dégrader. L'érosion de l'activité de fouilles générée par une concurrence de plus en plus brutale entraîne une baisse continue des « parts de marché ». Ces termes et la logique concurrentielle qu'ils sous-tendent, sont une aberration, alors que vos propres services reconnaissent devant les parlementaires que l'activité de fouille n'est pas un marché. Cette érosion de l'activité de fouilles amène la direction de l'Institut à envisager des modes de fonctionnement contre-productifs et extrêmement néfastes pour les personnels et l'accomplissement de leurs missions patrimoniales et scientifiques (exemple : très grands déplacements). Ces pistes ne sont de toute façon que des solutions à court terme et

ne permettront pas d'enrayer la baisse du nombre de fouilles effectuées par l'Institut. La situation financière de l'Institut est extrêmement tendue du fait de ce contexte et du très mauvais rendement de la redevance d'archéologie préventive (RAP). Les fournisseurs ne sont plus payés depuis plusieurs mois. L'Inrap présentera un déficit important au terme de l'exercice budgétaire 2014 et les perspectives pour le budget de 2015 sont extrêmement alarmantes, avec des dizaines de milliers de jours/hommes en moins pour l'activité de fouilles. Ce sont des centaines d'archéologues qui vont rester au chômage l'année prochaine et des centaines d'autres, subissant la gestion de la pénurie, qui vont continuer à voir leurs conditions de travail se dégrader.

Dans les services archéologiques de collectivités territoriales, la situation est tout aussi alarmante. Le non versement de la RAP déséquilibre les services et les prévisions d'activité pour 2015 pour certains d'entre eux sont catastrophiques. Certains ont déjà réduit la voilure de leurs emplois et beaucoup seront en difficulté dans les mois à venir. De plus, les 11,7 milliards d'euros d'économies demandés aux collectivités pour les années à venir vont probablement accentuer les pressions des élus pour suspendre la pérennité de leur service archéologique à leur rentabilité financière. Cette situation accentue les dérives et pousse certains services en difficulté à faire le choix d'une politique extrêmement agressive dans le domaine concurrentiel des fouilles et, notamment, à sortir de leur ressort territorial pour aller concurrencer soit d'autres services de collectivité, soit l'Inrap et ce parfois en collaboration avec des entreprises privées qui profitent malheureusement de cette situation pour s'implanter dans des secteurs géographiques où ils n'étaient jusqu'alors pas présents. Ces stratégies de court terme, qui seront sans aucun doute néfastes à moyen terme, ne font que déstabiliser davantage les services publics de l'archéologie préventive et favorisent le développement d'un climat délétère entre acteurs publics.

Enfin, dans cette spirale infernale du toujours moins-disant financier et d'une concurrence de plus en plus exacerbée, les archéologues qui travaillent dans les entreprises privées voient eux aussi leurs conditions de travail se dégrader fortement. Le cas d'Archéoloire risque de se reproduire pour d'autres entreprises, et ce sont les salariés et la donnée archéologique qui en payent le prix fort. Rappelons ici que l'actionnaire unique de cette entreprise aura réussi à se verser en quelques années près de 500 000 euros de bénéfices, pour un investissement initial de 50 000 euros, sur le dos de la sauvegarde du patrimoine archéologique et de ses salariés. Sur une quarantaine d'opérations réalisées par cette entreprise, c'est plus d'une vingtaine qui n'est pas achevée... Il est urgent que le ministère s'assure que ce type de dérive ne puisse pas se reproduire et que les opérateurs privés provisionnent bien les moyens nécessaires à l'achèvement des opérations qu'ils conduisent.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une crise sans précédent. Il est de votre devoir d'agir par des réformes structurelles du dispositif issu de la loi de 2003, afin d'enrayer ces dérives et d'éviter la disparition de l'archéologie préventive française, souvent citée en exemple dans de nombreux pays.

C'est pour cela que les organisations syndicales signataires déposent ce préavis de grève pour la journée du 2 décembre 2014 pour les personnels de l'Inrap et des SRA, afin d'obtenir satisfaction sur les revendications suivantes :

En urgence :

- Abandon de la mesure 14 des 50 nouvelles mesures de simplification ;
- Consolidation du financement par une amélioration de la liquidation de la RAP et par une meilleure mutualisation du financement des fouilles ;
- Renforcement des effectifs des SRA et ouverture du concours annulé en 2014, dès le premier trimestre 2015 ;
- Renforcement, par voie réglementaire si nécessaire, du contrôle des opérateurs privés et notamment sur leur capacité financière à réaliser des fouilles d'archéologie préventive ;
- Instauration du principe financements publics = opérateur public et pour l'Inrap l'assurance d'être l'opérateur de tous les projets dont le ministère de la Culture a la maîtrise d'ouvrage, directement ou indirectement par ses établissements publics ;
- Mise en place dès le début d'année 2015, du groupe de travail interministériel/associations d'élus en vue de donner corps au le pôle public de l'archéologie préventive (SRA, INRAP, collectivités territoriales, CNRS, Universités,...) avec comme mission de mettre fin à toute concurrence commerciale entre services publics, et de réfléchir sur l'évolution des statuts des personnels en vue de favoriser les passerelles, partenariats et collaborations scientifiques entre ces institutions.

Réformes structurelles :

- Maîtrise d'ouvrage publique pour les fouilles archéologiques ;
- Fin du système de concurrence commerciale en archéologie préventive qui entraîne un dumping social et scientifique toujours plus fort et une intégration dans le service public des personnels du privé ;
- Maintien des Services Régionaux de l'Archéologie et de l'ensemble de leurs missions au niveau territorial actuel et refus des mutations non volontaires ;
- Renforcement du rôle essentiel et des missions du CNRA et des CIRA et la garantie de leur indépendance.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.



Pour le SGPA CGT-Culture



Pour SUD-Culture -Solidaires



Pour le Snac-FSU



Pour la CNT-CCS